

RELAIS HANDICAP

Maison de l'Université

Sandra HOGER, Responsable

Bureau 7.2 (Rez-de-chaussée)

02 43 83 27 64

Noémie MARTEAU, secrétaire administrative

Bureau 7.4 (Rez-de-chaussée)

02 43 83 35 19

relaishandicap@univ-lemans.fr



FICHE DE POSTE

Intitulé de la fonction : TUTEUR PEDAGOGIQUE/METHODOLOGIQUE

Service recruteur	Relais Handicap (Direction des Etudes et de la Formation)
Mission	Soutien pédagogique et/ou méthodologique pour un étudiant en situation de handicap
Description des activités confiées	<ul style="list-style-type: none">→ Evaluer les besoins de l'étudiant en situation de handicap et identifier les éléments que ce dernier souhaite travailler pendant la session en respectant sa volonté, ses choix personnels, son rythme, ses capacités et les exigences de son programme→ Prévoir des rencontres hebdomadaires (1 à 2 heures par semaine) avec l'étudiant en situation de handicap→ Utiliser une approche et des outils de travail qui favoriseront l'autonomie de l'étudiant→ Compléter un tableau après chaque rencontre avec l'étudiant sur les points travaillés pendant la session, ce qui sera travaillé pour la prochaine session et ce qu'il reste à travailler→ Aider à l'organisation générale (organisation des contenus de cours, gestion du temps, stratégies pour favoriser la réussite des études (prise de notes par exemple))→ Reprendre les cours avec l'étudiant→ Retravailler les exercices à la demande de l'étudiant→ Travailler la méthodologie→ Aider lors des périodes de révision (préparation aux examens, stratégies pour réviser etc.)→ Remplir votre fiche de relevé d'heures et la transmettre tous les mois au Relais Handicap→ Etre disponible une à deux fois par an pour des bilans d'étape ou de fin d'année

Profil recherché	<ul style="list-style-type: none"> • Etre étudiant et inscrit à l'Université du Mans en formation initiale • Etre en Master ou Licence 3 dans la même filière que l'étudiant en situation de handicap • Avoir un numéro de sécurité sociale • Pour les étudiants étrangers, avoir un titre de séjour en cours de validité • Savoir poser des questions et donner des explications claires pour se faire comprendre auprès de l'étudiant en situation de handicap • Vérifier que l'étudiant a compris ce qui lui a été expliqué • Avoir une écriture aisément compréhensible et une bonne orthographe • Savoir rendre des comptes • Etre disponible, autonome, sérieux, méthodique, réactif et sociable • Etre capable « d'aider à » et non pas « faire à la place de » • Etre sensibilisé à la relation d'aide et d'accompagnement <p><u>IMPORTANT : Si vous travaillez déjà dans la Fonction Publique (si vous avez un contrat étudiant au sein de Le Mans Université (au SUIO, BU, Centre de Santé de l'Université, dans votre composante...) ou dans une piscine municipale ou comme animateur dans un centre de loisir géré par une collectivité, ou comme Assistant d'Education par exemple), MERCI DE NOUS L'INDIQUER IMPERATIVEMENT pour que le Relais Handicap vérifie que nous puissions vous établir un contrat de travail.</u></p>
Durée du contrat	Année Universitaire
Durée effective du travail	Inférieure à 50 heures par an (une à 2 heures par semaine en moyenne)
Rémunération proposée	13.66 € brut par heure de tutorat (si étudiant en L3) 16.39 € brut par heure de tutorat (si étudiant en M1 ou M2)
Lieu d'exercice de la mission	Dans l'un des lieux de travail mis à disposition à l'Université (exemple : Bibliothèque Universitaire)